

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1253/SG/FP constatant la reprise de service d'un rédacteur du Cadre territorial de l'Administration générale .

n° 69-1253/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
18 août 1969

Numéro JO
n° 18 du 10/09/1969

Date du numéro
10 septembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constatée, pour compter du 1° » août 1969, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions antérieures au Service des Finances (Ministère des Finances et du Plan) par M. Louis de Gonzague Randrianasolo, rédacteur de 1° classe, 2° échelon, du Cadre territorial de l'Administration générale.